

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2016

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme VOELTZEL, IDOIBE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, LABARTHE, Mme SARTOLOU, UTHURRY, Mme GASTON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE

Pouvoirs : Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER
Fabienne MENE-SAFRANE à Marc OXIBAR
Maïté POTIN à Gérard ROSENTHAL
Jean Etienne GAILLAT à Marylise GASTON
Aurélié GIRAUDON à Robert BAREILLE

Suppléants : Albert GOUT suppléant de Suzanne SAGE
Daniel NEDOU-MARERE suppléant de Christophe GUÉRY

Excusés : Alain TEULADE, Gérard LEPRETRE, Hervé LUCBÉREILH, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Aracéli ETCHENIQUE

REÇU

RAPPORT N° 161013-12-ENF-

le 24 OCT. 2016

EXTENSION DU RAM : TRAVAUX CONNEXES

**SOUS-PRÉFECTURE
OLORON S^TE MARIE**

M. SOUMET indique que pour parachever l'extension du Relais d'Assistantes Maternelles, il apparaît intéressant de réaliser des travaux connexes, notamment l'aménagement de la terrasse et du local de rangement.

Ces travaux, estimés à 8 800 € HT environ, s'inscriraient dans le montant de l'opération subventionnable par le Conseil Départemental et la Caisse d'Allocations Familiales. En effet, les marchés engagés s'élèvent à 253 377 € HT (travaux et maîtrise d'œuvre) pour un montant prévu de 276 500 €.

Aussi, il est proposé de réaliser ces travaux après consultation d'entreprises.

Les crédits sont disponibles au Budget Général - opération n° 144.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **AUTORISE** la réalisation de travaux connexes dans le cadre de l'opération « Extension du RAM », après consultation
- **VOTE** les crédits nécessaires

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 13 Octobre 2016

Suivent les signatures

Affiché le 24.10.16

Le Président

Daniel LACRAMPE



REÇU

le 24 OCT. 2016

**SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE**